

**COMMUNE DE BAYONNE**  
**Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne**

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUIN 2022**  
**DELIBERATION N° DE-2022-054**

L'an deux mil vingt deux, le 2 juin, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni l'Hôtel de ville, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h43.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

**Présents :**

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, Mme LOUPIEN-SUARES, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHEART, Mme DUHART, M. AGUERRE, Mme BRAU-BOIRIE, Mme BISAUTA, M. ARCOUET, Mme LARRÉ M. SALANNE, M. PAULY, Mme VOISIN, M. DAUBISSE, Mme MOTHES, M. ALLEMAN, Mme ZITTEL, Mme BENSOUSSAN, Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. SUSPERREGUI, M. BOUTONNET-LOUSTAU, Mme DELOBEL, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, M. ESTEBAN, Mme LIOUSSE, Mme DUPREUILH, M. ETCHETO, Mme BROCARD, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE.

**Absents représentés par pouvoir :**

M. SEVILLA à Mme HARDOUIN-TORRE ; M. ERREMUNDEGUY à M. ETCHEGARAY ; M. BERGE à Mme HERRERA-LANDA.

**Absent(s) :**

**Secrétaire :**

M. BOUTONNET-LOUSTAU

---

*Entendu le rapport de M. UGALDE,*

**OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – DIDAM - Exposition de Véronique de Viguerie.**

L'exposition estivale du DIDAM, présentée du 1er juillet au 25 septembre 2022, sera consacrée à la photo reporter de guerre Véronique de Viguerie. Née en 1978, Véronique de Viguerie poursuit des études de photojournalisme en Angleterre. À l'issue de celles-ci, elle effectue en 2003 un stage en Afghanistan où elle restera travailler en qualité de photographe indépendante pendant quatre ans. Elle y apprend à montrer une histoire en photographie pour raconter une réalité le plus fidèlement possible. En cela, elle prend pour modèle le photographe Sebastião Salgado et la photographe Alexandra Boulat.

Après de longues années en Afghanistan et sa survie miraculeuse à un attentat suicide à Kaboul en 2009, elle élargit son champ d'action à de nombreux pays dont l'Irak, la Somalie, la Côte d'Ivoire, la Chine, le Brésil ou encore le Yémen. Ses photographies sont régulièrement publiées dans la presse nationale. Elle a été primée à plusieurs occasions et a reçu notamment le prix Canon de la femme photojournaliste et le prix Bayeux du meilleur reportage de Guerre (2010) pour son travail sur la guérilla dans le Delta du Niger. En 2018, elle est la première femme photographe, depuis 1989, à remporter, pour sa couverture de la guerre au Yémen, le Visa d'or Paris Match News, prix le plus prestigieux du festival international de photojournalisme Visa pour l'image, manifestation emblématique dédiée au photojournalisme dans le monde.

Ce choix de programmation est une volonté de la municipalité de proposer dans la programmation du DIDAM un éclairage sur une école photographique de l'actualité et de la narration, non dénuée d'une démarche esthétique. Le travail de Véronique de Vigerie est en prise directe avec les sursauts du monde contemporain et la photographe accompagne autant l'actualité de la crise sanitaire en France que les premiers éclats de la guerre se déroulant actuellement en Ukraine. Pourtant, sa photographie se veut tourner vers l'humanité et vers ceux, participants ou victimes, qui subissent guerres et conflits de par le monde.

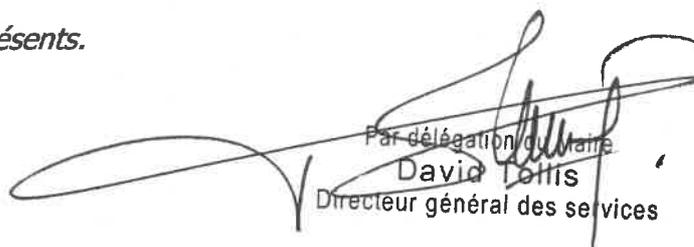
À l'occasion de cette exposition, un programme de médiation culturelle sera proposé par l'équipe du DIDAM en direction du public mais également des scolaires au début du mois de septembre. Enfin, le DIDAM participera, en collaboration avec la direction des Sports, à la programmation Génération Junior de cet été au travers d'un stage de découverte du dessin de presse proposé par les dessinateurs Plop & Kankr, membres du collectif Cartooning for Peace.

La Ville met à disposition de ce projet un budget de 30 000 € comprenant les frais artistiques, la réalisation des outils de communication (affiches, dépliants, cartons d'invitation, communication dématérialisée), la signalétique de l'exposition (lettrages, cartels, panneaux extérieurs), le montage technique, le vernissage et le programme de médiation.

Compte tenu de ces éléments, il est demandé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les contrats et conventions amenés à être établis pour la mise en œuvre de cette exposition.

*Ont signé au registre les membres présents.*

**Adopté à l'unanimité**

  
Par délégation du Maire  
David Tollis  
Directeur général des services

Jean-René ETCHEGARAY  
Maire de Bayonne